

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 02 JUILLET 2026

Le 02 Juillet 2026, à 19 h 00 le Conseil Municipal de LESPARRÉ-MEDOC, légalement convoqué le 26 Juin 2026, s'est assemblé dans la salle du conseil municipal, sous la Présidence de M. Bernard GUIRAUD, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs GUIRAUD Maire, FERNANDEZ, ROBERT, MESSYASZ, CHAPPELLAN, QUILLET, FLEURT, Adjoints, MUSETTI, DALCIN, SONNI, MEYER, LE BREDONCHEL, BOYER, ROHEL, PALAT, MOIZEAU, BERNADET, BONATI, LABARERE, BERARD, CHAPOU, HUE, VERNEUIL, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice, lesquels se trouvent être au nombre de vingt-neuf.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. CADRET	Conseiller M ^{al}	qui a donné procuration à M. GUIRAUD Maire
Mme FOUCHOU-LAPEYRADE	Conseillère M ^{alc}	qui a donné procuration à Mme FERNANDEZ Adjointe
M. CHEVALLEREAU	Conseiller Mal	qui a donné procuration à M. ROBERT Adjoint

ABSENTS EXCUSÉS : MM BAHLOUL, LAMOU, EL KAÏM, Conseillers M^{aux}

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme MESSYASZ Adjointe, est désignée en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité

RAPPORTEUR : Bernard GUIRAUD

057 - OBJET : Désignation d'un membre du conseil municipal à la commission d'attribution du logement d'urgence

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) en date du 3 juillet 2025 portant création d'une commission chargée de l'attribution du logement communal d'urgence ;

Considérant que le renouvellement de ladite commission est inscrit à l'ordre du jour de la séance du Conseil d'Administration du CCAS du 7 juillet prochain,

Considérant que cette commission est composée de cinq membres, à savoir le Maire, président de droit, trois membres issus du Conseil d'Administration du CCAS et un élu désigné par le Conseil municipal ;

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de désigner son représentant au sein de cette commission ;

Considérant la proposition de M. le Maire de désigner Madame Danielle FERNANDEZ, Première Adjointe, en qualité de représentante du Conseil municipal au sein de la commission d'attribution du logement communal d'urgence ;

LE CONSEIL MUNICIPAL APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

PAR 25 VOIX POUR ET 1 CONTRE (M. BONATI)

- ☞ Désigne Madame Danielle FERNANDEZ, Première Adjointe, en qualité de représentante du Conseil Municipal, au sein de la commission d'attribution du logement communal d'urgence,
- ☞ Autorise M. le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.



Pour copie conforme
Le Maire

Bernard GUIRAUD

Acte télétransmis au contrôle de légalité
Numéro de l'accusé réception
033-213302409-20260702-0057-DE
CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Publié ou notifié le 07/07/2026